

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Entendre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation afin de permettre aux députés d'opposition d'échanger avec le gouvernement au sujet de la pandémie de COVID-19

Procès-verbal de la séance du 30 avril 2020

Dépôt à l'Assemblée nationale : n° 1532-20200526

Séance du jeudi 30 avril 2020

Mandat : Entendre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation afin de permettre aux députés d'opposition d'échanger avec le gouvernement au sujet de la pandémie de COVID-19 (Ordre de l'Assemblée le 13 mai 2020 rétroactif au 16 avril 2020)

<u>Membres présents</u>:

- M^{me} Charbonneau (Mille-Îles), présidente
- M. Allaire (Maskinongé), vice-président
- M. Bussière (Gatineau)
- M. Fontecilla (Laurier-Dorion) en remplacement de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M. Jacques (Mégantic)
- M. Lebel (Rimouski) en remplacement de M^{me} Perry Mélançon (Gaspé)
- M^{me} Nichols (Vaudreuil)
- M^{me} Tardif (Laviolette ☐ Saint-Maurice)
- M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel)
- M. Thouin (Rousseau)
- M. Tremblay (Dubuc)

Témoin:

M^{me} Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

La Commission se réunit par visioconférence.

À 16 h 42, M^{me} Charbonneau (Mille-Îles) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Une discussion s'engage.

À 17 h 45, M ^{me} la présidente lève la séance et la Commission,	ayant accompli son mandat,
ajourne ses travaux sine die.	

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Dominic Garant

Original signé par

Francine Charbonneau

DG/ag

Québec, le 30 avril 2019